

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE  
LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE À BOUCHERVILLE,  
LE LUNDI 4 DÉCEMBRE À 18h30**

---

**Présents**

Isabelle Palardy  
Jean-François Fournier  
Alexandra Goyer  
Marianne Dion-Labrie  
Bruno Vachon  
Diane Robichaud  
Ricardo Urbina  
Nicole Martel  
Nancy Mc Duff  
Geneviève Richard  
Candice Lospied  
Benoit Blanchard  
Carole Leroux  
Nancy Cournoyer

**Absents**

Louise Gagné

Étant tous membres du Conseil d'établissement de l'école Les Jeunes Découvreurs,

Liette Jodoin, directrice

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (constat 1)**

La présidente, madame Isabelle Palardy, nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption 2)**

**CÉ-17-18-17**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Diane Robichaud, secondée par monsieur Jean-françois Fournier et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

**3. Revue, adoption, signature et suivi du procès-verbal du mardi 7 novembre 2017 (adoption 5)**

**CÉ-17-18-18**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Isabelle Palardy, secondée par monsieur Jean-François Fournier et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.

**4. Parole au public (information 10)**

Comme aucun membre du public n'est présent à la séance, ce point n'est pas abordé.

## 5. Suivi du procès-verbal

### 5.1 Grille-matières : lettre de réponse à la demande de l'option musique (discussion, 10)

Madame Marianne Dion-Labrie explique la démarche entourant la rédaction de la lettre adressée à madame Deschênes en lien avec sa demande d'offrir l'option musique à l'école. Il est entendu que les membres du conseil d'établissement recevront la lettre par courriel afin d'en prendre connaissance et de donner leur approbation. Une fois la lettre finalisée, elle sera envoyée par courriel à madame Deschênes.

Un article portant sur la décision du conseil d'établissement concernant l'option musique sera publié dans l'Alizée en janvier 2018.

### 5.2 Sécurité aux abords de l'école-Suivi du comité de la circulation de la Ville de Boucherville

Le comité de la circulation de la Ville de Boucherville ne s'est pas penché sur cette question. Un suivi sera fait à ce propos lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

## 6. OPP

### 6.1 Adoption des balises pour les levées de fonds

Ce point a été discuté à la réunion du conseil d'établissement du mardi 3 octobre. Prière de se référer au procès-verbal du mois de novembre 2017 (voir la feuille jointe au présent procès-verbal).

### 6.2 Suivi des besoins de financement de chacun des cycles pour 2018-2019 (discussion 5)

Les enseignants représentant chacun des cycles font état des besoins en matière de financement.

- Pour le préscolaire, le financement sert au maintien des services en ergothérapie.
- En plus du service en ergothérapie pour les élèves de 1<sup>re</sup> année, le financement pourrait servir à renouveler les livres offerts pour le « club de lecture » des élèves des 1<sup>re</sup> et 2<sup>es</sup> années. L'évaluation du montant nécessaire à ce projet est estimée à près de 2,000 \$. Il existe une centaine de livres par degré et environ le tiers de ces livres devrait être remplacé. Le besoin existe aussi pour les autres cycles, notamment en ce qui a trait aux collections de romans. La possibilité que les parents puissent faire un don de livres selon une liste fournie par les enseignants est évoquée. Un message ciblé pourrait être transmis aux parents.
- Pour le deuxième cycle, un besoin en matière de matériel d'enrichissement pour les élèves plus avancés est mentionné. Un montant d'environ 1,500 \$ à 2,000 \$ est estimé pour ce projet.
- Concernant le troisième cycle, les besoins de financement ont trait à du matériel d'ergothérapie dans le but de favoriser la concentration des élèves. Les besoins en matière de livres seraient aussi à évaluer.

### **6.3 Bilan de la campagne « agrumes » (information 5)**

La campagne de financement « agrumes » a permis de récolter la somme de 3, 000\$ pour l'école. Quatre cents (400\$) en don ont également été récoltés.

Les membres du conseil d'établissement soulignent l'aide apportée par les élèves de madame Alexandra Goyer pour le déchargement des caisses d'agrumes. En prévision de l'année prochaine, des élèves de troisième cycle pourraient également aider au chargement des caisses d'agrumes dans les voitures des acheteurs.

Un remerciement aux parents bénévoles ayant aidé au succès de cette campagne de financement sera publié dans l'Alizé du mois de janvier.

Suite au bilan de la campagne des agrumes, madame Jodoin propose une dernière campagne pour Pâques (par catalogue). Une campagne exclusivement en ligne avec la compagnie Perfection. Il est entendu de ramener cette suggestion à la rencontre du CÉ du mois de janvier.

Tous les projets identifiés et les possibilités de financement pour l'année prochaine seront évalués par l'OPP. Madame Nancy Cournoyer mentionne qu'au CPE *Les mini-découvreurs*, les campagnes de financement par catalogue fonctionnent très bien.

Monsieur Jean-François Fournier évoque également la possibilité d'une campagne avec « Fund script » sous forme de cartes-cadeaux. Cette activité serait envisagée pour la périodes des fêtes de 2018.

Madame Isabelle Palardy insiste sur l'importance de bien planifier les levées de fonds pour l'an prochain. À ce propos, une invitation sera lancée à madame Isabelle Blanchet, membre de l'OPP, pour assister à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Toujours à propos des activités de financement, madame Jodoin mentionne que les contributions volontaires des parents servent essentiellement à offrir des spectacles pour les élèves durant l'année.

### **6.4 Suivi des projets de l'année en cours t-shirts (démarche technique et légale) (discussion, 10)**

Monsieur Ricardo Urbina n'a reçu aucun retour de la boutique scolaire concernant la vente de T-shirts. Ce point est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

## **7. Contrat des photos scolaires 2018 (approbation 5)**

Encore cette année, les services du photographe Yan Images ont été appréciés des parents et des enseignants. Un questionnement est émis par madame Geneviève Richard en ce qui concerne la qualité des photos prises cette année versus celles de l'an dernier. Secondé par les autres membres du CÉ, dans un but de maintenir la qualité du service, ce commentaire sera mentionné à monsieur Lasalle par la direction. La possibilité que les enseignants accompagnent les élèves pour la prise des photos au lieu de parents bénévoles sera également évaluée.

Par ailleurs, en ce qui concerne le renouvellement du contrat des photos scolaires, monsieur Bruno Vachon mentionne qu'afin de prendre une décision éclairée et d'en faire une résolution du conseil

d'établissement, il serait intéressant d'avoir une idée de l'offre et des prix d'autres photographes scolaires. Madame Jodoin mentionne la très belle qualité des photos obtenue avec Yan Images et le fait qu'il s'agit d'une des rares compagnies à réaliser des images extérieures.

Madame Isabelle Palardy suggère de réserver les dates des photos scolaires de 2018 immédiatement avec Yan Images et d'évaluer les prix d'un ou deux autres fournisseurs afin de prendre une décision éclairée à ce sujet. Les critères retenus par le conseil d'établissement (obtention d'une ristourne et photos extérieures) seront évalués pour chacun des fournisseurs. La décision concernant le contrat pour les photos scolaires est reportée à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

#### **8. Activités extrascolaires de la session d'hiver 2018 (information 5)**

Ce point à la base en était un décisionnel. Madame Jodoin présente la liste des activités parascolaires qui seront offertes aux élèves à l'hiver 2018 pour information. Un commentaire est apporté à l'effet qu'il aurait été important que le conseil d'établissement puisse prendre connaissance des activités avant leur diffusion aux parents afin d'en discuter pour approbation. Madame Isabelle Palardy mentionne également qu'il semble n'y avoir que peu d'activités offertes pour les élèves du troisième cycle.

#### **9. Projet éducatif de l'école (discussion, 5)**

Madame Jodoin explique ce qu'est le projet éducatif de l'école. Étant donné qu'il sera revu en profondeur l'an prochain, il est proposé par la direction de reporter son actualisation à l'année 2018.

Des discussions ont lieu sur l'actuel projet éducatif de l'école basé sur la lecture (littérature jeunesse), l'anglais accru au 3<sup>e</sup> cycle, l'exploitation des TICS et l'art dramatique pour tous les cycles. Une distinction est faite entre l'anglais intensif (6 mois de l'année en anglais) et l'anglais accru (2 heures et demi d'anglais par semaine dans un seul bloc).

La direction informe le conseil d'établissement qu'il n'y aura pas d'anglais accru au 3<sup>e</sup> cycle l'an prochain. Comme l'art dramatique est officiellement devenu un champ d'enseignement, seuls les spécialistes de ce champ pourront l'enseigner. La tâche en art dramatique sera bonifiée de six heures. Il y aura révision de la grille-matières. Pour pallier la diminution de l'enseignement de l'anglais, il est suggéré d'offrir des cours en activités extrascolaires.

#### **10. Prévision de l'effectif scolaire 2018 à 2022 (information 5)**

Madame Jodoin mentionne que selon les statistiques du MEES une baisse d'élèves est prévue d'ici 2021-2022 pour le secteur de Boucherville.

#### **11. Communication dans l'Alizé (discussion 10)**

Un article sera rédigé dans l'Alizé concernant le choix du conseil d'établissement de ne pas ajouter l'option musique à la grille-matières.

#### **12. Service de garde (information 5)**

En raison de l'absence de madame Louise Gagné, ce point est remis au prochain conseil d'établissement. Un bref retour est toutefois effectué par madame Jodoin sur la sortie aux *Lapins crétins*.

### **13. Vie à l'école (information 5)**

Les élèves du préscolaire ont écrit leur lettre au Père-Noël aidés par les élèves de 4<sup>e</sup> année. La compagnie Éducazoo fera une animation le 5 décembre 2017.

Les élèves du premier cycle ont accueilli les lutins de Noël. Ces derniers ont écrit leur lettre au Père-Noël qui seront postées vendredi le 9 décembre 2017 dans le wagon postal du Musée ferroviaire.

Le deuxième cycle a reçu la visite d'une policière communautaire en novembre. Les Salons du livre organisés en classe ont connu beaucoup de succès auprès des élèves invités et des parents.

Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle ont visité un temple hindouiste ainsi qu'un temple sikh. Les élèves ont apprécié cette sortie et ont pu dîner à l'intérieur du temple sikh. Le projet de Smoothies pour le volet alimentaire a aussi été réalisé. Enfin, les élèves de madame Carole Leroux ont eu l'occasion de faire une activité de sensibilisation avec la Régie des transports de Longueuil. Il y aura également la réalisation d'une pièce de théâtre qui sera présentée le 20 décembre 2017.

Suite au congé prolongé de monsieur Benoît Messier, enseignant en art dramatique, une suppléante a été embauchée et les parents ont été avisés de la situation via courriel.

Les membres du conseil d'établissement ont également discuté de la sécurité des élèves lorsqu'il y a présence de glace dans la cour d'école. L'école paie régulièrement une compagnie pour mettre des abrasifs dans la cour. Toutefois, il arrive que, pour un motif de sécurité, il soit demandé aux élèves d'être à genoux sur la glace afin d'éviter les blessures. De la documentation sera envoyée aux membres du conseil d'établissement par monsieur Bruno Vachon à propos des déplacements sécuritaires sur la glace et de l'apprentissage des élèves en lien avec ce sujet.

### **14. Comité de parents (information 10)**

Monsieur Jean-François Fournier, représentant au comité de parents, prendra des informations lors de la prochaine rencontre de ce comité concernant l'interdiction des services de garde d'organiser des sorties dans des centres d'amusement où il y a des lasers, car considérés comme des jeux de guerre. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Des modifications à la *Politique relative à l'admission et à l'inscription* des élèves ont été proposées par le service de l'organisation scolaire. Ces modifications portent principalement sur :

- L'ancienneté pour les enfants de l'éducation préscolaire 5 ans. Il n'y a pas d'ancienneté reconnue pour le préscolaire 4 ans ;
- Le maintien dans une même école d'une fratrie lors du transfert d'un des membres pour cause de surplus, lorsque l'inscription a été faite durant la période d'inscription ;
- Une description générale des mesures transitoires applicables lors de la révision de tout plan de répartition des élèves.

**15. Correspondance (information 5)**

Aucune correspondance n'a été portée à l'attention du conseil.

**16. Levée de l'assemblée****CÉ -17-18-19**

SUR PROPOSITION dûment faite par Isabelle Palardy et adoptée à l'unanimité,

Il EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h33.

---

ISABELLE PALARDY  
Présidente du  
Conseil d'établissement

---

LIETTE JODOIN  
Directrice